

Chronique du conseiller apicole provincial

Automne 2017 Bonjour et bonne fin de saison à vous tous. Aujourd'hui, je vous présente mon bilan estival et je vous parle du projet de développement d'une application de géolocalisation des ruchers dans la région de Chaudière-Appalaches que je chapeaute. Bonne lecture.

Bilan estival des services-conseils

Quelle saison difficile pour les abeilles et les apiculteurs. La météo fut assez particulière cette année. Après un printemps froid et humide, l'été fut peu favorable au développement des colonies et à la production de miel.



Dans l'est de la province (Bas Saint-Laurent, une partie de la Gaspésie et de la Côte-Nord), une sécheresse a perduré tout le mois de juillet et une partie du mois d'août. Ailleurs dans la province ce fut le contraire, soit il pleuvait régulièrement soit la température est restée froide. En effet, dès que le soleil se cachait, la fraîcheur reprenait le dessus. Les nuits sont restées fraîches et notez que nous n'avons pas réellement eu de période de canicule cet été.

Ces situations extrêmes, ont eu un effet direct sur la durée et la qualité des périodes de butinage. Ainsi limité par la disponibilité du nectar (sécheresse) ou par les trop courtes périodes de butinage (temps froid et pluie), les récoltes de la saison furent bases voire nulles pour certaines entreprises apicoles.

Beaucoup d'apiculteurs sont ainsi passé à côté de la miellée de pissenlit du printemps, ont produit un peu de miel de trèfle et ont fait finalement un peu plus de miel sur la verge d'or. La production du miel de fleur de bleuet pendant la pollinisation fut bonne aussi sans être excellente.

Dans certains cas plus extrêmes, les réserves dans les ruches étaient au plus bas. Les abeilles consommaient au fur et à mesure ce qui entrainait. On observait, à ce moment, régulièrement des arrêts de ponte. Les producteurs ont dû nourrir les colonies afin de les maintenir en vie. Nourrir des colonies d'abeilles en pleine saison de production afin de s'assurer qu'il y ait toujours du couvain au début septembre. Donc oubliez la récolte.

Personnellement, il s'agit de la plus mauvaise saison de production que j'ai vu depuis mes débuts dans le domaine en 2003. J'ai même vu des producteurs dans l'est remettre les isolations sur les ruches en plein été afin de limiter la consommation des abeilles parce que les nuits étaient trop fraîches.

Évidemment il y a toujours quelques endroits d'exceptions, un peu comme les trous dans un fromage suisse, où les conditions ont été relativement clémentes et que la production fut acceptable. Mais on n'y parle pas d'année record non plus.

La moyenne de production de miel pour la saison 2017 sera assez basse. Certains ayant produit à peine 10-15 kg par ruche et les plus chanceux environ 35-45 kg. On pourra ainsi finalement parler d'une moyenne d'environ 25-30 kg pour la province. Lorsque l'on en aurait fait au moins le double lors d'une bonne année.

En plus des effets sur le développement et la production des colonies cette météo a également eu des effets sur la santé des colonies. Associé à toute cette humidité et à ces carences alimentaires, nous observé la présence beaucoup plus importante de couvain plâtré et de loque européenne cette année. Habituellement, nous notons un ou deux cas par saison mais cette année nous en avons observé facilement chez plus d'une vingtaine d'entreprises apicoles.

Que peut-on faire pour aider nos abeilles à ce moment?

Sur le moment pas grand-chose mais à moyen-long terme oui.

Choisir des ruchers au sol se drainant rapidement et susceptibles de recevoir le plus d'ensoleillement possible.

Choisir une génétique plus hygiénique. Oui mais dans le choix d'une reine ce n'est pas le seul critère à prioriser, il faut aussi penser entre autres à la qualité du développement, à la résistance aux varroas, à la qualité de la production et à la bonne capacité des abeilles issues de cette reine à hiverner sous nos conditions.

Encore une fois le renouvellement des cadres doit rester une priorité. Mais ça reste exigeant pour les colonies de construire de nouvelles cires si la récolte est anémique.

Recirer les cadres

Ce qui me fait penser à une petite expérience à laquelle s'est livrée une apiculture au Lac Saint-Jean. La production étant basse, celle-ci n'arrivait pas à faire construire de nouveaux cadres par ses abeilles. Il lui semblait, de plus, que les abeilles boudaient particulièrement les cadres en plastique ou ceux contenant des feuilles de plastiques et cela même lorsqu'ils sont vendus déjà comme pré-ciré.

Elle a fait fondre de sa cire et à l'aide d'un petit rouleau à peinture, elle a recirer les cadres. Mais en prenant le soin de les couvrir d'une couche épaisse de cire. Ce qu'elle ne faisait pas habituellement.

Trente-six heures après avoir placé ses cadres recirés dans ces hausses à miel, elle retourna voir le résultat. Quelle ne fut pas sa surprise de constater que les abeilles avaient remodeler sa couche de cire en alvéoles.

Voyez la photo qui suit.



Image | Cadre avec feuille de plastique pré-ciré reciré à la main 36 heures après avoir été placé dans une ruche.

Les abeilles ont construit de nouvelles alvéoles en réutilisant la cire qu'elle avait mise. Remarquez qu'aux endroits qu'elle n'a pas réussi à couvrir avec le rouleau les abeilles n'ont rien fait. Il s'agit d'une technique intéressante pour favoriser la construction de nouvelles cires sur les cadres en plastique qui sont souvent boudées par les abeilles et cela sans nourrissage ou stimulation.

Développement d'un outil de géolocalisation des ruchers en Chaudière-Appalaches : ApiProtection

La gestion des pesticides par rapport à la protection des abeilles domestiques et des pollinisateurs naturels est une préoccupation actuelle. Dans le contexte agricole actuel, l'utilisation des pesticides est souvent nécessaire pour assurer la protection des cultures. Il est toutefois important d'améliorer les façons d'utiliser ces produits afin de

protéger nos abeilles et l'ensemble des pollinisateurs sauvages. Plusieurs bonnes pratiques pourraient contribuer au maintien des populations d'abeilles dans un contexte d'utilisation d'insecticides agricoles. Ces insecticides peuvent être toxiques pour les abeilles, car ces dernières, étant elles-mêmes des insectes, sont inévitablement sensibles aux insecticides appliqués pour éliminer les insectes ravageurs des cultures.

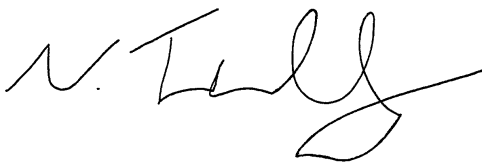
Les abeilles et les pollinisateurs indigènes sont très sensibles aux toxines retrouvées dans l'environnement. Par conséquent, les abeilles peuvent être affectées par le voisinage de cultures issues de semences traitées aux insecticides (ex. : néonicotinoïdes). Par conséquent, la chute des populations d'abeilles en province est préoccupante, notamment pour la pollinisation des cultures et pour la diversité écologique.

Dans cet optique que nous avons pensé mettre en place une application de géolocalisation des ruchers. ApiProtection qui permettra aux agronomes, d'être mieux outiller pour appuyer leurs recommandations dans le cadre notamment de l'élaboration d'un plan de phytoprotection. L'outil permettra aux agronomes-conseil d'informer et de sensibiliser les producteurs agricoles à l'égard de la gestion des risques associés aux pesticides, afin de protéger les pollinisateurs. Ainsi informé de la présence de ruchers à proximité des champs d'un agriculteur, le conseiller sera également en mesure d'avertir, au besoin, les propriétaires d'abeilles de certaines interventions phytosanitaires faites à proximité du rucher.

Les apiculteurs de la région seront invités librement à localiser leurs ruchers sur ApiProtection. Ils auront le choix de diffuser ses informations selon plusieurs niveaux de confidentialité (Public (Info-sols), conseillers seulement ou privé).

Le projet sera réalisé dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, comme projet-pilote. Par la suite, le déploiement dans les autres régions pourra se faire selon l'intérêt des autres régions à y participer. Le développement de l'outil « Info-Sols » s'est effectué selon ce mode d'implantation et la démarche fut un succès. L'application prête à l'utilisation sera présenté aux producteurs des régions de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale au printemps prochain.

Ceci complète ma chronique pour cette saison. En espérant que vous avez apprécié.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Tremblay', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Nicolas Tremblay, agronome

conseiller apicole provincial
120-A, chemin du Roy
Deschambault (Québec) G0A 1S0
Cellulaire 418 806-1311
conseilsapi@crsad.qc.ca